Quarante-septième année, N° 126. Le numéro : 10 centimes Jeudi 1er juin 1950.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	19.—	10.50	6.—
Avec Bulletin officiel	25.50	14.—	7.75

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	10 cts	le mm.	
Suisse	13	»	»
Etranger	14	»	»
Réclames : Canton	22	»	»
» Suisse	27	»	»
Mortuaires	16	»	»

Pour le nouveau régime fiscal fédéral

En pleine convalescence, toujours sous le coup du désastre provoqué par le gel, notre canton ne se trouve certes pas dans les dispositions psychologiques favorables pour affronter objectivement les votations du 4 juin, capitales cependant pour la vie du pays. De plus, la réforme des finances fédérales se présentera, pour les électeurs valaisans, comme une affaire *fédérale*, ce qui ne manque pas d'éveiller une certaine méfiance, et comme une affaire *fiscale*, ce qui paraît motiver depuis le mois de décembre déjà un réflexe négatif systématique.

Or, il faut prendre garde que le 4 juin est une date unique pour l'avenir de notre pays et que la question posée à l'électeur est l'une des plus lourdes de conséquences, l'une de celles dont il convient de peser longuement le sens et la portée. Remarquons simplement que *si l'électeur désire réellement un dégrèvement fiscal il doit voter OUI. En votant OUI, il ne donne pas son adhésion à un nouvel impôt fédéral, il supprime au contraire l'impôt fédéral direct, il oblige la Confédération à limiter ses dépenses, il marque sa volonté de cheminer à nouveau dans les voies du fédéralisme, de la souveraineté cantonale et de la sauvegarde des droits populaires.*

Nous voudrions maintenant relever que l'impôt fédéral direct est l'impôt qui, *COMME LE DISAIT DEJA LENINE EN 1916,* permettrait une socialisation urgente de la Suisse. C'est l'impôt de centralisation par excellence, qui se superpose à l'impôt cantonal et à l'impôt communal pour les régir peu à peu et en limiter la portée, qui entraîne les doubles déclarations fiscales avec toutes les complications qui s'ensuivent. En votant OUI, l'électeur valaisan manifestera simplement sa volonté de supprimer cet impôt, il acceptera un système de répartition des recettes fiscales entre la Confédération et les cantons qui s'harmonise autant que possible avec notre tradition constitutionnelle.

Le 21 mai, M. Petitpierre, président de la Confédération, déclarait que « la solution arrêtée par les Chambres n'est peut-être pas la solution idéale, mais c'est sans doute, dans les conditions actuelles et dans un domaine où seul un compromis peut être envisagé, *la meilleure des solutions possibles,* si l'on veut revenir sans de nouveaux délais, à un régime constitutionnel normal. Il faut donc souhaiter que le 4 juin, le peuple et les cantons votent affirmativement. L'acceptation du compromis serait un acte de raison et de sagesse politique. *Le peuple doit reprendre le contrôle des affaires fiscales et financières de la Confédération.* »

* * *

Un des aspects caractéristiques du nouveau régime fiscal est *qu'il réduit les charges du contribuable.* Il en résulte en effet, pour l'ensemble des cantons, un allègement de l'ordre de *60 millions.* Pour le nôtre en particulier, la situation qui découle du projet de réforme a été fort bien exposée par le chef du Département des finances, M. le conseiller d'Etat Gard, dans sa réponse du 11 mai à l'interpellation de M. le député Bourdin. Les chiffres indiqués par M. Gard impliquent un dégrèvement légèrement inférieur cependant à celui qu'a laissé entrevoir M. le conseiller national Antoine Favre dans sa magistrale conférence du 27 mai au groupe conservateur du Centre.

Le nouveau régime rétablit le système des contingents cantonaux, supprime l'impôt fédéral direct (dit d'amortissement) proposé précédemment par le Conseil fédéral et crée une péréquation financière entre les cantons. Cette péréquation consiste à accorder diverses subventions ou allègements aux cantons dont la capacité financière est réduite.

Les modifications constitutionnelles proposées permettent, selon M. le conseiller d'Etat Gard, d'enregistrer une diminution de recettes accompagnée d'une augmentation de charges dans les proportions ci-après :

a) Suppression de diverses parts cantonales provenant de la Banque nationale, du droit de timbre fédéral, des taxes militaires, etc., pour un montant de	Fr. 1,193,000.—
b) Suppression de la part du canton au produit de l'impôt de défense nationale (30 pour cent)	Fr. 1,040,000.—
c) Contingent cantonal nouveau à fournir par le Valais	Fr. 808,000.—
Soit au total	Fr. 3,041,000.—

Si l'on met en parallèle l'augmentation des recettes provenant du système projeté de péréquation financière, on obtient un total *minimum* de Fr. 2,210,000.—, *en admettant que la répartition des droits sur la benzine ne produise qu'une recette de Fr. 630,000.—.* Or, ce dernier chiffre ne constitue qu'une simple indication de la commission de conciliation. Et il y a tout lieu d'admettre qu'après l'intervention du Conseil d'Etat et de la députation valaisanne auprès du Conseil fédéral, notre canton pourra, en ce domaine, bénéficier d'un montant de répartition d'au moins deux millions.

Dès lors, la différence entre les recettes abrogées de l'ancien régime fiscal, augmentée du contingent cantonal et les apports de la péréquation financière révèle la somme que le canton devrait se procurer en définitive si la réforme fédérale était acceptée, soit : Fr. 3,041,000.— — Fr. 2,210,00.— = *Fr. 831,000.—.*

Pour apprécier la portée exacte de cette charge nouvelle incombant à notre canton, il y a lieu de la comparer avec la charge ancienne qui disparaît. En 1947-48, les contribuables valaisans ont versé, en moyenne, au titre de l'impôt de défense nationale, Fr. 3,165,000.—. La différence entre ces Fr. 3,165,000.— et les Fr. 830,000.— qui sont requis au titre de la réforme des finances fédérales laisse apparaître un allègement annuel de Fr. 2,335,000.— pour les contribuables valaisans. Il est évident dès lors que notre canton doit être en mesure de trouver une recette nouvelle pour un montant de Fr. 830,000.— si les contribuables sont soulagés d'autre part d'un impôt s'élevant à Fr. 3,165,000.—.

Il appartiendra au Grand Conseil d'assurer cette recette nouvelle sur des bases analogues à celles de l'impôt de défense nationale, sans imposer aux classes de contribuables que cet impôt entendait précisément ménager une charge proportionnellement plus lourde que celle à laquelle ils avaient à faire face jusqu'ici.

* * *

Le 4 juin 1950, les électeurs valaisans n'hésiteront donc pas à consolider les bases de notre démocratie, *en donnant leur adhésion totale au projet de réforme fédérale des finances, en déposant dans l'urne un OUI convaincu qui les libérera de la tutelle des centralisateurs.*

J. Darbellay.

DE JOUR EN JOUR

Messieurs, la Cour!

par Me M.-W. SUÈS

Curieux et intéressant territoire que l'Union sud-africaine. Faut-il rappeler la guerre des Boers, et, avec elle, les aventures de M. Winston Churchill, alors jeune lieutenant et correspondant d'un grand journal anglais ? Faut-il rappeler la vie de Gandhi, qui y passa quatorze années décisives pour sa formation morale et politique ? Faut-il rappeler la noble figure du maréchal Smuts qui, après avoir combattu l'envahisseur britannique avec la plus grande énergie, en devint le plus zélé ami dès qu'il comprit que l'on pouvait tabler sur la loyauté et les intentions du vainqueur ? Pays des contrastes, de la chaleur et des tempêtes, des rivages agréables et des mines de diamants, de la brousse et de la sécheresse, des antagonismes de races et de doctrines, telle est l'extrémité sud de ce continent. Car il y a là-bas un peuple autochtone qui n'est pas du tout le même que dans le centre du continent noir. Sur cette population initiale sont venus les colons hollandais qui se sont amalgamés aux premiers habitants. Puis ce fut le tour des immigrants les plus divers, conquérants portugais et espagnols, populations indoues et malaises ; enfin parurent les Anglais qui eurent pour premier devoir de policer ces territoires, de mettre fin aux soulèvements et aux mécontentements. Ils couronnèrent leur œuvre en remettant le gouvernement aux intéressés eux-mêmes et en admettant l'Union sud-africaine dans le giron du Commonwealth britannique, avec toutes les prérogatives reconnues aux Dominions. Des décades durant, le parti pro-anglais fut au pouvoir et le maréchal Smuts blanchit sous le harnais des responsabilités, sans rencontrer d'autre adversaire politique sérieux que le général Herzog. Smuts, figure déjà légendaire au cours de la première guerre mondiale, s'illustra davantage encore durant la seconde, apportant à la mère-Patrie tout l'appui de son fidèle territoire d'outre-mer.

La récompense vint en 1920, lorsque le Conseil Suprême des Puissances alliées et associées décide d'attribuer à l'Union un mandat sur les anciennes colonies voisines que l'Allemagne possédait en Afrique. Le Togo, le Cameroun ou ancienne Afrique allemande occidentale, passèrent sous contrôle de la S.d.N. dont l'Union était précisément le fidéi commissaire. D'emblée il y eut tension, car les malheureuses populations indigènes avaient imaginé qu'elles constitueraient rapidement un territoire autochtone, séparé de l'Union, qui, plus ou moins rapidement, trouverait sa place dans le cadre de la Couronne britannique. Or, elles furent souvent plus maltraitées qu'au temps où les Allemands étaient les maîtres ! Il y eut des plaintes, des pétitions. La Commission des mandats de l'organisme international eût à en connaître et à en discuter. Les cas se reproduisirent. Ils n'avaient rien de reluisants. Le chef du parti nationaliste n'hésita pas à faire savoir que si jamais les électeurs lui confiaient le pouvoir, il réunirait ces territoires à celui de l'Union. Aujourd'hui le Dr Malan est au pouvoir et il tente de passer à l'exécution de son plan. Légalement, pour qu'un tel projet devienne réalité, il faudrait que l'Assemblée plénière des Nations Unies, successeur de celle de la Société des Nations y consente. Or celle-ci s'y est expressément refusée. Devant ce veto essentiellement politique, le Dr Malan cherche à passer outre dans la simple réalité, c'est-à-dire de placer le monde devant le « fait accompli ». On sait ce que vaut cette méthode et où elle a conduit, en 1938, avec l'Autriche et la Tchécoslovaquie. Afin d'éviter sa mise à exécution (car on voit mal, une fois le rattachement décrété et entérimé par le Parlement de l'Union, comment les puissances pourraient agir pour obliger le Dr Malan et ses amis à revenir en arrière) l'Assemblée plénière de Lake-Success a convenu de demander à la Cour internationale de Justice, qui siège en permanence à La Haye, un avis de droit. On voit l'importance de la réponse qui va être fournie. Elle fera jurisprudence dans le domaine du droit international. Si on avait eu le courage d'en faire autant quand, en mars 1933, le Japon quitta la S.d.N., les Américains n'auraient pas eu, de 1942 à 1945, à reconquérir un à un tous les îlots des archipels des Carolines, des Mariannes et des Marshall, ex-colonies allemandes, qui en 1920, furent confiées aux Japonais, puissance mandataire de la S.d.N. Quand les Nippons quittèrent Genève, ils conservèrent ces innombrables îles que personne n'osa leur disputer et dont ils firent, en plein Océan, des points d'appui redoutables. C'est d'ailleurs sur ce précédent que se base le Dr Malan. Il va même plus loin. Il prétend que la S.d.N. ayant disparu, toutes les obligations dépendant d'elle, n'existent plus et que chacun reprend sa pleine liberté. Les anciennes colonies africaines du Reich seraient donc un « bien sans maître » que, selon la doctrine juridique, l'Union aurait le droit de s'approprier.

Il va sans dire que devant cette attitude, les diplomates réunis à Lake-Success ont violemment réagi. Ils demandent à la Cour, de fixer le lieu d'interdépendance qui existe entre la S.d.N. et l'O.N.U. ; de dire si le régime de tutelle, mis au point par la seconde de ces Institutions internationales, est bien la suite logique du régime des mandats, créé par la première, et si les obligations des uns et des autres restent bien les mêmes, sans que le statut, — le principe fondamental —, puisse être remis en discussion. Ils demandent si l'Union sud-africaine est soumise à cette règle générale et quelle serait désormais la procédure à suivre, non pas pour « donner » un territoire à son administrateur-mandataire, mais pour l'émanciper, comme l'Angleterre le fit, en 1932, avec l'Irak, qui acquit à cette époque, son indépendance.

Ainsi, l'opinion publique mondiale est saisie du problème. Il est peu probable, — du moins jusqu'à ce que l'avis de droit soit connu — que le Dr Malan passe outre. Après l'énoncé juridique, un coup de force ferait mettre l'Union à l'index du monde civilisé, et, lors des prochaines élections législatives, cela pourrait coûter au parti nationaliste, le pouvoir ! Car on oublie un peu trop qu'il s'agit de malheureuses populations indigènes, absolument sans défense, qui sont, en notre glorieux vingtième siècle, traitées comme au temps de l'esclavage ! Mais au fait, dans ces régions comme dans celles de la mer Rouge, l'esclavage a-t-il été véritablement aboli ? En 1936, par une enquête sensationnelle dont les conclusions avaient été immédiatement étouffées par certains gouvernements, la S.d.N. avait répondu par la négative...

Appel aux électeurs bas-valaisans

Dans son programme du 12 novembre 1938, le **Parti conservateur** a notamment inscrit les principes suivants :

— La vie publique doit être décentralisée.

Une large autonomie des cantons est la condition essentielle de la concorde nationale, de la sauvegarde des libertés individuelles et de la prospérité économique.

— La famille, assise de l'Etat, doit être protégée : par le salaire familial ; par des mesures de faveur en matière de fiscalité ; par des mesures législatives et administratives facilitant l'accession des travailleurs à la propriété privée et la sauvegarde du patrimoine familial.

La réforme des finances fédérales et la loi cantonale sur les allocations familiales sont dans la ligne de ces principes.

Vous déposerez résolument deux OUI dans l'urne les 3 et 4 juin

Le Comité conservateur du Bas-Valais.

Nouvelles étrangères

LE DROIT CIVIL AUTRICHIEN VA RECONNAITRE A NOUVEAU LE MARIAGE RELIGIEUX

Dans une Lettre pastorale récente consacrée au Mariage et à la Famille, S. Exc. Mgr Pavolikonski, évêque de Graz, révèle que les pourparlers en cours entre l'Eglise et l'Etat en Autriche, concernant la conclusion des mariages entre catholiques devant l'Eglise seule, ainsi que le prévoit le Concordat, ont abouti. Prochainement, l'Autriche reviendra à la formule juridique existant avant que le régime nazi lui fut imposé : les conjoints qui le voudront pourront, comme en Italie, conclure leur mariage seulement devant le prêtre, l'état-civil ne faisant qu'enregistrer le sacrement pour le faire suivre des effets civils.

—o—

Le Pape ne sortira pas du Vatican le 2 juin

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le Pape Pie XII ne procédera pas encore le 2 juin, à la consécration de l'église de S. Eugène, édifiée, comme on le sait, dans la banlieue de Rome, grâce aux dons faits au Souverain Pontife à l'occasion de son jubilé épiscopal. Cette consécration est renvoyée à l'automne prochain, le nouvel édifice n'étant pas suffisamment terminé pour que l'on puisse procéder à son inauguration en la fête de S. Eugène, le 2 juin prochain.

—o—

Un pèlerinage de 20,000 motocyclistes à Rome

Le 3 juin, 20,000 motocyclistes appartenant à toutes les régions d'Italie viendront en pèlerinage à Rome. Ils se rassembleront à 9 h. sur la Place Saint-Pierre où ils remettront les messages de toutes les paroisses d'Italie, dont ils sont porteurs.

—o—

Sur la Seine

UN MARINIER SAUVE SIX JEUNES GENS

Un radeau, construit par six jeunes gens d'Asnières et consistant simplement en des planches ajustées sur des bidons vides, s'est disloqué sur la Seine, à Asnières, dans la banlieue parisienne. Un marinier et parvenu à sauver six de ses occupants, mais le septième, un jeune Parisien qui ne savait pas nager, a coulé à pic.

—o—

Kingston (Jamaïque) L'OEUVRE D'UN FOU

A West-Kingston, un homme armé d'un revolver est devenu subitement fou, a tué une personne et en a blessé cinq autres, parmi lesquelles des femmes et des enfants. La police est parvenue à le maîtriser au moment où il voulait recharger son arme. L'incident s'est produit au cours d'une discussion politique.

—o—

Incident à Helmstedt

DE JEUNES ALLEMANDS BRULENT DES EMBLEMES COMMUNISTES

Un incident s'est produit entre de jeunes anticommunistes et un groupe d'environ 70 membres de la Jeunesse libre allemande, aux environs du poste de contrôle de Helmstedt, en zone britannique. Le groupe communiste revenait des manifestations qui se sont déroulées à la Pentecôte, à Berlin. Après un violent échange d'injures, les jeunes d'Helmstedt réussirent à s'emparer du drapeau du groupe communiste et à le brûler sur le Holzberg. La police allemande de la zone britannique réussit à rétablir l'ordre et la Jeunesse libre allemande continua son chemin dans la direction de Hanovre. Précédemment déjà, la jeunesse de Helmstedt, qui appartient à tous les partis politiques, avait brûlé, sur la place du marché un certain nombre de chemises bleues.

—o—

Du nouveau dans l'affaire des généraux

Peyré viendrait à Paris pour témoigner

—o—

On mande de Rio de Janeiro : M. Roger Peyré, impliqué dans l'affaire de la divulgation du rapport Revers, a déclaré mardi qu'il partirait dans la journée pour New-York, afin de se rendre à Bruxelles, d'où il rejoindra Paris par la route. Il a précisé qu'il désirait se trouver à proximité de la frontière française afin de se présenter rapidement devant la Commission d'enquête et devant le juge d'instruction dès que les garanties qu'il a demandées lui auraient été accordées. On sait que M. Peyré a demandé de comparaître librement devant la Commision et devant le juge.

MORANDINE
APÉRITIF ANISÉ DISTILLÉ
une réussite... (Marque déposée)

Nouvelles de Suisse

A gauche : Walter et Rosemarie Meierhof battent un nouveau record suisse de vol à voile avec but déterminé et retour au point de départ. A droite : le nouvel ambassadeur de Bulgarie auprès de la Confédération, Dimitar Bratanov, accompagné du chef du protocole André Boissier.

Nouvelles suisses

Avant le vote du 4 juin

Une grande réunion populaire au Comptoir Suisse à Lausanne

—o—

Mardi soir, au Comptoir Suisse, à Lausanne, le comité d'action pour la réforme des finances fédérales avait organisé, sous la présidence de M. Paul Nerfin, président du Conseil d'Etat vaudois, une grande manifestation publique qui obtint un vif succès.

Outre M. le conseiller fédéral R. Rubattel, on notait la présence de M. Pilet-Golaz, ancien président de la Confédération, de MM. les conseillers d'Etat Ackermann (Fribourg), **Gard (Valais)**, chefs des Départements des finances des cantons romands, et de nombreuses personnalités des milieux les plus divers du pays.

Tour à tour, MM. Fauquex, conseiller aux Etats, Odermatt, conseiller national et landamman d'Obwald, Potterat, député paysan vaudois, Albert Picot, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, exposèrent d'excellente façon les raisons impérieuses de voter oui les 3 et 4 juin prochains.

Après l'exposé brillant de M. le conseiller fédéral Rubattel, M. Nerfin donna lecture de nombreux télégrammes envoyés de cantons romands, notamment des conseillers d'Etat Siegenthaler (Berne), Perréard (Genève), ainsi que de Bâle (M. Zschokke).

RESOLUTION

1500 citoyens, réunis le 30 mai 1950 au Comptoir Suisse à Lausanne, sous la présidence de M. Paul Nerfin, président du Conseil d'Etat vaudois, après avoir entendu les exposés de MM. Fauquex, Odermatt, Potterat, Picot, et de M. le conseiller fédéral Rodolphe Rubattel,

considérant que la réforme des finances fédérales proposée au peuple et aux cantons,

rétablit la démocratie directe en matière fiscale,

restaure l'autonomie financière des cantons tout en assurant à la Confédération les ressources qui lui sont nécessaires,

supprime l'impôt fédéral direct et la double imposition des personnes physiques,

simplifie l'administration et permet de substantielles économies,

permet à la Confédération et aux cantons de remplir leur mission sans charger davantage les petits et moyens contribuables,

approuvent sans réserve le projet de conciliation adopté par les Chambres fédérales ;

conscients de l'importance exceptionnelle du scrutin des 3 et 4 juin prochains pour l'avenir de la Confédération et le maintien des libertés traditionnelles qui ont fait la force de la Suisse, ils recommandent chaleureusement à leurs concitoyens de se rendre en masse aux urnes pour y déposer un

OUI

convaincu, pour avoir

DES FINANCES SAINES,
DES CANTONS LIBRES

MISSIONNAIRES SUISSES EN ROUTE VERS DAR-ES-SALAAM

Le lundi de la Pentecôte, trois Pères et cinq Frères de la Province Suisse des Pères Capucins, ainsi que quatre Sœurs de la Congrégation de Baldegg, ont quitté Rome via Le Caire, Djibouti et Marlasa pour la Mission de Dar-es-Salaam. Ces religieux ont été reçus par le Pape Pie XII, la veille de la Pentecôte.

—o—

A la Cour criminelle de Zoug LE PSYCHIATRE DECIDERA

La Cour criminelle de Zoug a eu à connaître du cas d'un nommé Adolphe Schnider qui, employé de la Banque cantonale, a, pendant les années de 1946 à 1949, commis des détournements dans 35 cas pour une somme totale de 260,000 francs. Le procureur a proposé cinq ans de réclusion pour détournements, vols et falsification de documents, mais le défenseur, faisant état de la façon dont l'accusé dépensait l'argent soustrait, dit que cela rendait nécessaire le recours à un préavis psychiâtre. La Cour s'est rangée à cette manière de voir et a remis à plus tard son jugement.

—o—

Glaris

EPILOGUE JUDICIAIRE D'UN ACCIDENT D'AUTO

Le tribunal de police du canton de Glaris s'est occupé de l'accident d'auto qui, le 30 décembre 1949, a coûté la vie à un membre du club de hockey de Glaris, Christian Linder, et blessé deux de ses collègues, ainsi que le conducteur. La route du Kerenzerberg sur laquelle se produisit l'accident, était à ce moment fortement verglacée. Le virage dit du Beerenboden est passablement brusque, de sorte que chaque conducteur doit ralentir, même par temps sec. Dans le cas en question, le chauffeur a voulu freiner avec le pied immédiatement avant le virage et l'automobile dérappa sur la gauche et alla heurté un boute-roue. Après une visite sur les lieux de l'accident, le tribunal a condamné le chauffeur pour homicide par négligence à deux mois de prison avec sursis et paiement de tous les frais. Le condamné a recouru au tribunal cantonal.

Chronique sportive

Les manifestations sportives des samedi et dimanche 3-4 juin

FOOTBALL

Le championnat suisse, ligue nationale A

Bâle-Chiasso ; Chaux-de-Fonds-Young Fellows ; Granges-Bellinzone ; Locarno-Bienne ; Lugano-Servette ; Saint-Gall-Berne ; Zurich-Lausanne.

Cette journée sera-t-elle décisive pour le titre ? Les deux prétendants, Bâle et Servette, affronteront deux clubs tessinois. Mais si Bâle jouera chez lui, Servette devra effectuer le long déplacement de Lugano. Comme on le voit, la tâche des Servettiens est plus dure que celle des Bâlois. Mais il y a aussi autre chose : la forme de Corrodi que les brillants avants genevois devront mettre à l'épreuve avant la sélection définitive pour Rio. Or, le grand gardien entend bien être sélectionné et fera tout pour mériter la confiance d'Andréoli. Pour le battre, les Tamini, Pasteur et Fatton devront être en possession de tous leurs moyens ; mais après la dure partie livrée à Arsenal, sera-ce bien le cas ? Bâle, chez lui, en championnat, n'a jamais capitulé. Chiasso, toutefois, nous paraît de taille à réaliser cet exploit. Equipe solide dans l'ensemble, pratiquant un jeu de volée agréable et rapide, Chiasso, on l'a vu à La Pontaise, donne du fil à retordre aux meilleurs.

Ligue nationale B

Aarau-Zoug ; Cantonal-Etoile ; Lucerne-Moutier; Mendrisio-Nordstern ; Thoune-Fribourg ; Urania-Genève-Sp.-Grasshoppers ; Young-Boys-Bruhl.

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE » — 32

Trygve Gulbranssen

Là-bas... chante la Forêt

Traduit du Norvégien par **Mercédès Sundt**

Roman

Les flammes de la torche tenue par la femme du capitaine léchèrent les fourrures de Thérèse et, pour la première fois, un ordre fut lancé par Björndal sur le territoire des Terres Basses.

« Jetez la toche de droite », tonna Dag.

La dame se hâta d'obéir. Ni elle, ni son mari ne purent s'empêcher de regarder autour d'eux avec stupeur. Comment un homme aussi ordinaire, un homme du Nord, osait-il s'adresser à eux ? Il y avait dans cette voix une autorité peu commune. C'éait la première fois que se rencontraient von Gall de Borgland et Dag Björndal. Ils avaient encore devant eux d'autres occasions de se revoir, mais, alors, ils l'ignoraient. Les deux traîneaux volaient côte à côte. Thérèse s'était renforcée peureusement dans le fond du traîneau ; lorsque le bruit des fers des chevaux des Borgland furent à leur hauteur, elle se redressa et prit son air le plus digne car il était possible que la méchante Mme von Gall et Thérèse Björndal eussent l'occasion de se dévisager malgré l'allure vertigineuse des traîneaux.

Le conducteur des Borgland fit une soudaine manœuvre. D'un bond subit, il gagna une longueur sur le cheval noir et le traîneau s'enleva dans un galop furieux. En même temps, il força Dag, en le frôlant volontairement, à se ranger tout contre le remblai de neige : de cette façon, comme toujours, les Borgland furent les premiers sur le chemin de l'église, pour le service de Noël.

Derrière eux, cependant, ombre tenace, suivait un traîneau, conduit par un homme redressé de toute sa hauteur. Les yeux de Dag ne riaient plus. La lanière d'un fouet flottait à côté de lui. D'ordinaire, il ne s'en servait pas, mais maintenant, c'était l'instant ou jamais !

Ils étaient parvenus au sommet de la colline, près de Voll ; de là, ils pouvaient discerner l'église, faible lueur dans l'obscurité. Menant, directement à la petite place devant le temple, le chemin devant eux s'étendait tout droit.

« Place, place ! » tonna Dag en rendant les rênes ; mais le traîneau qui glissait devant eux continua à tenir le milieu de la route. Les seigneurs de Borgland avaient toujours tenu la tête du cortège qui se rendait au village pour le service divin du jour de Noël ; eux seuls représentaient la noblesse du pays. Et voilà que, derrière eux, un homme qui habitait la forêt leur commandait de laisser la voie libre ! Le traîneau des Borgland ne possédait-il pas la suzeraineté sur ce chemin ?

Dag était souvent allé en ville avec son cheval au cours de ces six derniers mois ; il le connaissait bien ce petit coursier noir et il lui avait fait atteindre de belles vitesses. Il savait qu'après le laps de repos qu'il lui avait accordé, l'animal pourrait aller à un train plus rapide encore qu'auparavant. Si leur attelage dépassait enfin celui des Borgland, il leur montrerait quelle vitesse peut atteindre un traîneau ! La route se déroulait devant lui et l'église, à présent, n'était plus bien loin. Les dépasser par des moyens normaux était impossible. Et comment y parvenir malgré leur opposition ?

Il en avait ainsi décidé : il serait le premier arrivé à l'église pour bien montrer qu'il n'avait pas changé seulement les traditions des Björndal, mais aussi celles des Borgland, imposant sa propre volonté, comme son père l'avait fait avant lui. Il fallait que toute ironie s'effaçât de leurs figures. S'il ne réalisait pas ce plan, ce serait pour lui, devant toute la paroisse réunie, une honte éternelle ; désormais, il retrouverait partout leurs sourires narquois ! Mais comment faire pour passer ?

Et brusquement, il comprit ce qu'il devait tenter... Est-ce assez heureux qu'il connût suffisamment le chemin pour pouvoir aisément se diriger, même à la lueur dansante des torches ! Il savait qu'il risquait plusieurs existences dans cette aventure, mais son but était plus important encore ! Il fallait qu'il passât !

Un peu plus loin, la route, à pic, dominait un ravin. Le chasse-neige avait repoussé la neige jusqu'aux bords du chemin, afin de lui donner sa largeur en cet endroit.

Dag saisit les rênes dans sa main gauche. Son fouet siffla dans l'air une fois seulement et le cheval noir, comme soulevé, bondit sur le remblai du chemin dominant la falaise. A la dernière seconde, Dag redressa l'attelage, se maintenant de niveau avec l'autre, son traîneau à moitié hors de la route, comme suspendu au-dessus de l'abîme insondable ; enfin, il parvint à dépasser von Gall.

Tout ceci fut si rapide que personne n'eut le temps même de crier ; mais lorsque la route s'allongea, libre de nouveau, devant l'attelage lancé à une vitesse inégalable, un frisson d'effroi parcourait encore Thérèse, Dorthea et aussi ceux de Borgland, car on ne pouvait songer à pareille audace sans épouvante.

(A suivre).

Cafima

POUR
COMPENSER LA HAUSSE DU CAFE
S'IMPOSE PAR SON PRIX ET SA QUALITE!

Composé de 30 % de café pur, de céréales torréfiées et de chicorée.

Auxiliaire indispensable de la ménagère soucieuse d'équilibrer son budget.

Spécialement conditionné pour le café au lait, **CAFIMA** reste un produit apprécié. Son prix modique lui permet d'avoir sa place dans chaque famille.

CAFIMA *remplace économise contente*

EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER !

En gros: **Maison STORZ** LAUSANNE

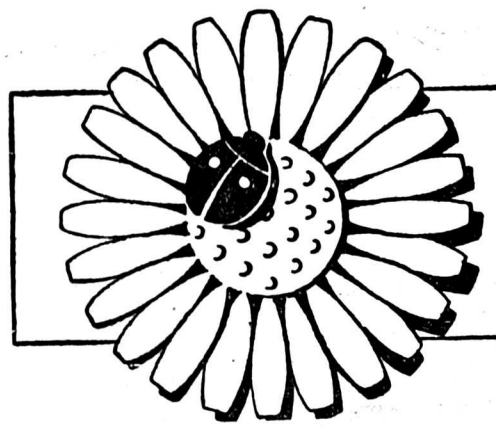

Un franc ne pèse pas lourd – donne-le à un orphelin du village Pestalozzi

Vente des insignes au début de juin

dons au Compte de chèques post. IX 7722

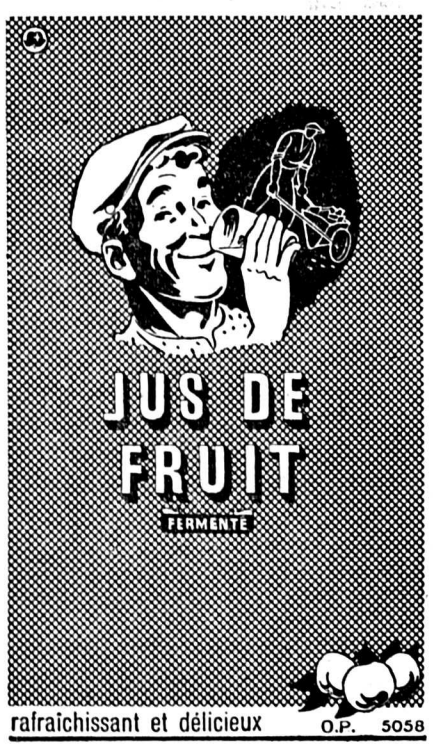

rafraîchissant et délicieux O.P. 5058

A vendre aux Mayens de Sion

alt. 1450 m.

Chalet meublé

avec tout confort. Superbe situation

Offres écrites sous chiffre P 6912 S, à Publicitas, Sion.

A vendre, ville du centre,

BEL immeuble

avec

commerce d'épicerie

Offres écrites sous chiffre P 6913 S, à Publicitas, Sion.

JEUNE FILLE

élève de l'école de commerce, 15 ans, cherche pour le mois d'août

place de volontaire
pendant les vacances

auprès bonne famille en Valais. S'adr. à **G. Ammann, Bankprokurist, Schwytz.**

STEG

Tir d'inauguration
avec concours de groupes

Jours de tir : 10, 11, 17 et 18 juin 1950, (10 et 17 l'après-midi seulement). 6 cibles à 300 m. — Excellente cantine.

Plan de tir intéressant, envoyé sur demande
Service d'autos dès gare C. F. F. Gampel

Le Comité d'organisation.

Accordéons à vendre

diatoniques, occasions, nacrolaque gris comme neufs, 30 touches 8 basses, de Fr. 120.— à 140.—, ou depuis Fr. 9.— par mois. Accordéons chromatiques et piano, occasions, de Fr.— 100. à Fr. 350.—. A liquider un petit amplificateur pour café ou orchestre, bas prix.

1 bon piano d'étude, cadre fer, bas prix. Quelques accordéons diatoniques à régistres, depuis Fr. 180.—.

Encore quelques diatoniques à Fr. 30.—.

Tous les accordéons chromatiques et diatoniques modèles 1950 livrables de suite.

Demandez une démonstration des grands modèles chromatiques et diatoniques « Ranco Guglielmo ». Facilités de payement jusqu'à 24 mois. Réparations de tous systèmes. Accordages.

Le spécialiste de l'accordéon : **R. GAFFNER, prof., AIGLE** (Vaud). Tél. 2.24.55.

A vendre, à **Chalais,**

appartement

comprenant une chambre-cuisine, cave et remise. Prix Fr. 4,000.—.

S'adresser au Nouvelliste sous A. 7595.

Deux

jeunes filles

cherchent emploi pour la cueillette des fraises et même pour la vigne. — S'adr. sous chiffre B. 7596 au Nouvelliste.

Baraques cantines militaires

à vendre.

A. Chabbey, Charrat. Tél. 6.30.02.

On demande

jeune fille

pour servir au café et aider au ménage. Vie de famille.

S'adresser au Nouvelliste sous C. 7597.

Jeune fille

cherche place, de préférence à la montagne, dans café-restaurant ou tea-room. Certificats à disposition.

S'adresser au Nouvelliste sous D. 7598.

Mariage

Jeune homme, 22 ans, bon métier, cherche à faire connaissance d'une gentille jeune fille bien éduquée ; différence d'âge accepté. — Ecrire au Nouvelliste sous Y. 7593.

On cherche pour le 15 juin

jeune fille

pour la cuisine et le ménage. Fr. 100.— par mois, congés réguliers. Vie de famille.

S'adresser sous chiffre P. 6895 S. Publicitas, Sion.

Jeune couple prendrait en pension

fillettes

de 3 à 10 ans, de juin à octobre, dans station, 1500 m. Vie de famille.

S'adresser au Nouvelliste sous Z. 7594.

On cherche

1 sommelière pour carnotzet, 1 garçon de cuisine. Entrée de suite.

Faire offres avec copies de certificats et photo: **Hôtel Beau-Séjour, Champéry.**

Avec **DAWA-GEL**

plus de confitures trop claires...

Pourquoi risquer des tracas, voire des larmes, alors qu'il est si facile d'éviter les confitures trop claires dont l'aspect est si peu flatteur ? Ajoutez donc simplement un sachet de DAWA-GEL à la quantité habituelle de fruit et de sucre ; DAWA-GEL agit sûrement et vous obtiendrez régulièrement, vous aussi, un produit appétissant et savoureux dont vous serez fière.

En effet, DAWA-GEL

- **à base de substances végétales, est exempt de goût particulier,**
- **permet de gélifier même les fruits réputés « difficiles »,**
- **exige, au lieu de 20 minutes et plus, seulement 3 minutes de cuisson; ainsi DAWA-GEL permet de maintenir intacts l'arome délicat et la couleur naturelle du fruit frais,**
- **empêche qu'une grande partie du précieux arome du jus de fruit ne s'évapore, grâce à ce temps de cuisson minime,**
- **augmente le rendement jusqu'à 25 %,**
- **enfin, son emploi est des plus simples.**

Achetez aujourd'hui encore votre sachet de DAWA-GEL, le gélifiant sûr !

EN VENTE PARTOUT

Fr. 0.75 ICHA compris

DAWA-GEL est un produit DAWA

WANDER

ACCORDAGE de pianos ~ Réparations

Hallenbarter & CIE. SION

On cherche pour le 15 juin

jeune fille

comme sommelière et aide au ménage. Gain environ Fr. 200.—. Congés réguliers, vie de famille. — S'adresser sous chiffre P. 6896 S. Publicitas, Sion.

MEUBLES

A VENDRE

1 chambre à coucher moderne, avec un grand lit, literie bon crin, 1 salle à manger, soit : dressoir, table à rallonge et 4 chaises. 1 divan-couch et 2 fauteuils, beau tissu, le tout neuf. **Prix Fr. 2,500.—** (de suite). — Faire offre par écrit **Case postale 284, Sion.**

Urgent

A vendre ou échanger tracteur contre camionnette.

S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 6878 S.

On cherche en location pr l'été,

2 bonnes vaches

laitières. — S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 6881 S.

Jeune FILLE

sérieuse trouverait bonne place dans famille agriculteur pour aider au ménage.

Pieri, Veyrier, Genève, tél. 5.71.31.

AVIS aux sociétés

A louer **plancher de bal** neuf, dimension 100 m2, entouré d'une barrière.

Conditions : dimanche Fr. 100.—, samedi et dimanche Fr. 150.—. S'adresser à la Sté de musique l'« Echo de Châtillon ». Tél. 5.23.48.

Docteur SELZ

MARTIGNY

de retour

Docteur GARD

MARTIGNY

absent

On cherche

1 menuisier connaissant si possible la pose. S'adresser à Emile Schurch, Vernayaz. Tél. 6.59.38.

A vendre un

PORC

mâle de 7 tours, chez Coutaz-Peutet, Massongex.

Famille de 5 personnes **désire louer**

chalet meublé

du 15 juillet au 15 août. Offres avec prix sous chiffre **P. C. 12655 L à Publicitas, Lausanne.**

On cherche trois

effeuilleuses

qualifiées. Gages Fr. 220.— plus voyage payé. S'adr. au plus tôt à **Jean Simon, Rivaz,** Vaud.

On demande

sommelière

bonne présentation. Débutante acceptée. Offres manuscrites avec photographie au **Restaurant Lacustre, Colombier,** Neuchâtel.

A vendre une

chienne berger

excellente pour la garde des moutons. S'adresser à Chanton Alexandre, Bouveret. Tél. 6.91.64.

A remettre

commerce de location

de voitures avec chauffeur dans ville des bords du Léman. Pour traiter 25,000 fr.

Ecrire sous chiffre **P. U. 80501 L à Publicitas, Lausanne.**

A vendre conduite intérieure

Standard sport

5 CV., intérieur cuir, en parfait état, bas prix. Tél. (021) 6.46.36, Montreux.

On demande une

jeune fille

pour aider au ménage. Adr. : **Freymond, Mérinos, Malley s. Lausanne.**

A vendre

frigos

avec garantie, belles occasions. Pour visiter, s'adresser de 16 h. à 19 h. à **Etex S. A.,** Maison Gonset, Martigny-Ville ou écrire en indiquant un numéro de téléphone si possible.

Fromage maigre

centr., bon vieux, bien fait

5 kg Fr. 1.20
15 kg Fr. 1.10
20 kg Fr. 1.—

par kg. **Faites un essai !**

Walter Bachmann
Fromage en gros
Lucerne 12

Ici les jeux sont faits et bien faits: Cantonal est champion et avec Young Boys, promus en ligue A. Nous avions misé sur Young Boys au début de ce second tour, nous appuyant, pour établir notre pronostic, sur la valeur des réserves du grand club bernois. Ces réserves ont joué un rôle prépondérant dans la bataille. Aux Grasshoppers, l'absence d'un seul homme : Bickel, suffisait à abaisser le rendement de l'équipe, les joueurs étant habitués à être servis sur un plateau par l'international.

Revenons à nos matches de dimanche qui ne manqueront pas, pour autant, d'intérêt. Si les victoires des Young-Boys, Cantonal et Lucerne, ne font pas l'ombre d'un doute, ailleurs la lutte sera serrée. A Genève, notamment, Urania et Grasshoppers se livreront un duel acharné qui sera peut-être très spectaculaire. Aarau doit battre Zoug, mais Nordstern à Mendrisio trouvera à qui parler. Quant à Fribourg, il voudra terminer en beauté et battre les Artilleurs chez eux ne ferait pas mal au tableau de chasse des « Pingouins ».

1re Ligue : Stade Lausanne-Nyon ; Malley-Gardy Jonction. Deux rencontres intéressantes ! Mais si Gardy est condamné, Stade Lausanne peut se sauver et fera tout pour remporter le gain du match. Nyon qui vient de battre Montreux, ne sera peut-être pas enclin à faire de cadeau et, dans ce cas, Stade risque de perdre ses dernières espérances. Il reste évidemment les matches de barrage, mais ils sont pleins d'aléas et si on peut les éviter !...

2me Ligue : Sion-Aigle.

4e Ligue : Deuxième match éliminatoire pour la promotion en 3e Ligue : Châteauneuf-Sierre III et Leytron-Vouvry. Les recevants seront nos favoris ; Châteauneuf a surpris en bien en tenant Sierre III en échec et comme ,cette fois-ci, les choses se passeront dans la cité de l'Ecole d'agriculture, les solides gars de l'endroit ne laisseront pas passer l'occasion.

Quant à Leytron, il a fait preuve d'une telle supériorité technique sur son rival le dimanche précédent, qu'il faudra à ce dernier tout son courage et sa volonté pour limiter les dégâts. Mais gare à l'excès de confiance, car Vouvry n'a pas encore désarmé.

Junior : Deuxième éliminatoire pour le titre de champion valaisan ; Sierre I-Sion I.

MARTIGNY A BULLE

C'est donc dimanche que le champion incontesté du groupe valaisan de deuxième ligue, Martigny, se rendra à Bulle pour y disputer le match de la saison. Il s'agit, vous le savez, d'une poule à trois où chaque adversaire rencontre les deux autres. Dimanche passé, Forward de Morges a battu Bulle, 2 à 0. Notre pronostic s'est trouvé confirmé ; nous l'avions basé simplement sur le fait que les Fribourgeois sont surtout dangereux dans leur fief et parce qu'ils perdent, au dehors, une partie de leurs moyens. Ce qui veut dire que les Octoduriens auront une rude partie à jouer et qu'il leur faudra mettre tous les atouts dans la balance pour la faire pencher du côté valaisan. Mais tout compte fait, même en tenant pour périlleux le déplacement, nous ferons pleine confiance à nos représentants. Tout d'abord, parce qu'ils présentent, dans l'ensemble, un jeu plus coordonné et plus lié que celui de son rival ; ensuite et surtout parce qu'ils ont dans leurs rangs, deux hommes expérimentés, de talent, capables de redresser toutes les situations : Genevaz et Perréard. Ce sont des footballeurs de métier qui savent sauver une situation dangereuse et la transformer rapidement en contre-attaque. Ils savent rester maîtres d'eux-mêmes et ce calme est bien nécessaire à côté de la nervosité bien compréhensible de leurs camarades. En toute sincérité, avec la majorité des sportifs valaisans nous souhaitons qu'un belle victoire vienne récompenser, dimanche soir, les efforts des dirigeants du Martigny-Sports. Et si nous pensons avant tout à la satisfaction des dirigeants, c'est parce que nous savons apprécier leur travail, au sein d'une société qui compte parmi les plus florissantes du canton, travail qui demande parfois beaucoup de sacrifice et de dévouement.

AUTOMOBILISME

Sur le magnifique circuit du Bremgarten (Berne), aura lieu dimanche le Grand Prix de Berne qui comptera, cette année, pour le championnat du monde. Les meilleurs champions des deux catégories seront au départ et la lutte promet d'être ardente et passionnante. Avec les voitures de la formule No 1, nous aurons Chiron, de Graffenried, Gonzalès et Branca sur Maserati, Ascari, Sommer, Villoresi sur Ferrari, Etancelin, Rosier, Martin sur Talbot, Fagioli, Farina et Fangio sur Alfa Roméo, Fischer sur SVA et Bonetto sur Milan. Ici la bataille sera terrible entre les Alfa Roméo et les Maserati. Supérieurs en nombre, ces dernières vont-elles enfin interrompre la série victorieuse de l'Argentin Fangio ?

Dans la catégorie des petites voitures, nous trouvons les noms de Stuck, Schell, Noverraz, Bernheim, Lang, Glauser, Vallone, Serafini, Branca, Simon, Dattner, Trintignant (l'as français), Manzon, etc.

Ces courses seront précédées du Grand Prix motocycliste avec la participation de tous les as européens. Nous en avons déjà donné la liste et dans toutes les catégories, on peut dire, sans exagération que jamais cette épreuve n'a obtenu un pareil succès. Le circuit du Bremgarten convient admirablement pour une course de ce genre et comme la liste des prix est splendide, on comprend que les champions étrangers se soient inscrits en grand nombre.

CYCLISME

Tous les coureurs suisses, amateurs et professionnels (sauf ceux du « Giro », naturellement), se retrouveront à Zurich dimanche pour y disputer le Tour des Quatre-Cantons, une très belle épreuve, sur un parcours assez accidenté. Et Stettler, Sommer et H. Schütz, qui semble revenir en grande condition, Fritz Zbinden, Croci-Torti et Jean Brun, seront les grands favoris.

Chez les amateurs, H. Spühler, après son brillant succès de Genève, sera particulièrement visé et il aura fort à faire pour se débarraser des Schellenberger, Pianezza, Heimberg, Wyss, Jungi, Reiser, Rothlin, etc. Les Romands, décevants jusqu'à maintenant, parviendront-ils à s'imposer ? C'est douteux, la coalition d'outre-Sarine étant trop forte en qualité et en quantité !

BOXE

Bien, Ten Hoff !

Nous avons relaté brièvement la victoire, acquise aux points, à l'issue des 10 rounds, de Joe Walcott sur l'espoir allemand Ten Hoff. Le combat fut loin d'être une balade de santé pour l'Américain qui dut s'employer à fond pour vaincre la tenace résistance de son adversaire. Ten Hoff a surpris en bien et se révéla un boxeur aux multiples qualités. Il a du style, un punch et une mobilité enviable pour un homme de plus de 100 kg. Ajoutez-y une résistance qui a stupéfié Joe Walcott qui est pourtant encore à l'heure actuelle l'un des trois meilleurs poids lourds mondiaux. Le combat se disputa sous une véritable tempête de pluie et de grêle et malgré tout, 30,000 personnes bravèrent ces intempéries pour soutenir leur compatriote. La performance de l'Allemand fut remarquable et le situe au premier rang des boxeurs européens. Blessé au 1er round, nez fracturé, Hoff résista ensuite à des coups qui auraient abattu même Joe Louis, selon les déclarations de Walcott. On connaît le métier et la science de celui-ci, ainsi que l'admirable combat qu'il a livré à Joe Louis. On ne peut donc prendre son appréciation pour un éloge mérité et particulièrement flatteur pour l'Allemand.

E. U.

Les cantons devant la réforme des finances

Si le projet de réforme des finances est accepté par le peuple, les cantons seront-ils obligés d'augmenter fortement le taux de leurs impôts ? Il est incontestable que ceux-ci subiront une hausse. Mais elle ne sera pas aussi considérable que veulent bien le prétendre des adversaires du projet. ET SURTOUT, IL FAUT TENIR COMPTE D'UN ELEMENT QU'ILS PASSENT SOIGNEUSEMENT SOUS SILENCE : LA SUPPRESSION DE L'I. D. N. (Impôts de défense nationale) QUI REDUIRA LES IMPOTS FEDERAUX DE PRES DE 300 MILLIONS PAR AN.

Les calculs faits ont prouvé que cette réduction compensera très largement l'augmentation prévue des impôts cantonaux. Elle la compensera si bien que l'ensemble des contribuables de Suisse, compte tenu de la hausse des impôts cantonaux, verra sa CHARGE FISCALE ALLEGEE DE QUELQUE 60 MILLIONS.

Devant de telles réalités, il se trouvera bien peu de contribuables réfléchis pour hésiter à

voter OUI les 3 et 4 juin

Nouvelles locales

Le Comité de l'Union commerciale valaisanne et le vote des 3 et 4 juin

Résolution

Le Comité de l'Union Commerciale Valaisanne, considérant que les alocations familiales complètent de façon heureuse, le salaire du père de famille, estimant que l'on doit favoriser le développement normal de la famille, recommande à tous les commerçants d'accepter la loi sur les allocations familiales en votant **OUI** le 4 juin.

Le Comité estime aussi que la réforme des finances fédérales qui vient en votation le même jour, mérite toute notre attention. Elle abolit l'impôt fédéral direct et revient à un sain fédéralisme en recourant aux contingents cantonaux prévus par la Constitution fédérale. Par la suppression de l'impôt fédéral direct, on évite toutes les formalités tracassières et les complications pour l'établissement des déclarations d'impôt.

Au surplus, il résultera pour l'ensemble des contribuables de notre canton une diminution d'impôt de plus de 2 millions.

Pour toutes ces raisons, le Comité recommande de voter **OUI** le 4 juin.

XXIIme Festival des Musiques du Bas-Valais

SOCIETES PARTICIPANT AU FESTIVAL

1. Bouveret, Etoile du Léman ; 2. Champéry, Echo de la Montagne ; 3. Collombey, L'Avenir ; 4. Collombey, La Collombeyrienne ; 5. Dorénaz, La Villageoise ; 6. Les Evouettes, Echo du Grammont ; 7. Martigny-Bourg, L'Edelweiss, fanfare municipale ; 8. Martigny-Ville, Harmonie municipale ; 9. Massongex, Echo du Chatillon ; 10. Monthey, Harmonie municipale ; 11. Monthey, La Lyre ; 12. Monthey, Philharmonie italienne ; 13. Muraz, La Villageoise ; 14. Salvan, Fanfare municipale ; 15. Saint-Gingolph, Les Enfants des Deux Républiques ; 16. Saint-Maurice, l'Agaunoise, fanfare municipale ; 17. Troistorrents, Union instrumentale ; 18. Val d'Illiez, Echo de la Vallée ; 19. Vionnaz, L'Espérance ; 20. Vouvry, La Vouvryenne ; 21. Bex, Union instrumentale (invitée) ; 22. Thonon, Harmonie chablaisienne (invitée).

Saint-Maurice

CONCERT EN FAVEUR DE LA CHAPELLE D'EPINASSEY

Cette manifestation qui se déroulera demain soir, dès 20 heures 30 au Cinéma « Roxy », éveille le plus grand intérêt, tant à cause des sociétés qui se produiront, qu'à l'œuvre charitable en faveur de laquelle elle est organisée.

Si les paroissiens de Saint-Maurice ont le plaisir d'entendre chaque dimanche « leur » Chœur-Mixte, que dirige avec tant de dévouement et de talent M. le professeur Athanasiadès, il n'en va pas de même de la « Chorale de Monthey » dont nous nous plaisons à relever le geste généreux envers une œuvre-pie. Que ses dirigeants et en par[ti]lier, M. Martin, soient remerciés de cette dé[li]attention. La population de Saint-Maurice est h[eu]reuse et impatiente d'applaudir un des meil[leurs] sinon le meilleur Chœur paroissial de chez n[ous].

Nous attendons avec une sympathie particu[lière] notre chœur d'hommes communal, « La Théré[sienne] d'Epinassey. Sa généreuse initiative est bien [digne] la logique de son activité villageoise faite de [labo]destie et de dévouement. Le chef-lieu a trop r[are]ment l'occasion d'entendre ces chanteurs-nés d[ont] l'oreille s'est formée dès l'âge le plus tendre, [aux] cantates des rossignols du bois. L'ambiance ce[tte] fois est trop belle pour la manquer.

Le programme de cette manifestation artisti[que] est distribué à chaque ménage de notre commu[ne]. Nous n'en relevons que les « Poèmes » pour d[ire] à Mme Martin, professeur de diction au Conser[va]toire cantonal, combien nous apprécions le concou[rs] bénévole qu'elle a voulu apporter à cette bo[nne] œuvre et l'en remercier déjà de tout notre co[eur].

Le dernier numéro de ce programme vous laiss[era] perplexe : certaine fuite me permet de dire t[out] bas qu'il y aura... une intéressante surprise qui [se] rencontre, paraît-il, dans toutes les fêtes canto[nales] de chant ? ? ?

Avec une bonne action accomplie, les deux fra[ncs] cinquante qui vous seront demandés rendront bi[en] tout le plaisir que procurera cette soirée. Nous [ne] craignons pas un désaveu, au contraire, nous vo[us] invitons chaleureusement à en être juges.

J. B

P. S. — Le dernier train pour Massongex Monthey ne partira pas avant la fin de la man[i]festation.

Martigny-Ville

VOTE DU 4 JUIN

L'assemblée primaire de Martigny-Ville est co[n]voquée pour dimanche 4 juin 1950 à l'effet de [se] prononcer sur l'acceptation ou le rejet :

1. de l'arrêté fédéral du 21 mars 1950 institua[nt] de nouvelles dispositions constitutionnelles sur [le] régime financier de la Confédération ;

2. de la loi cantonale du 20 mai 1949, sur les a[llo]cations familiales.

Le scrutin est ouvert comme suit : samedi [3] juin, de 12 à 13 heures ; dimanche 4 juin, de [11] à 12 heures.

Les bureaux se trouvent à l'Hôtel de Ville pour la votation fédérale au 1er étage ; pour votation cantonale au 2e étage.

L'Administration.

Sion

VOTATIONS DES 3 ET 4 JUIN 1950

Loi fédérale sur le projet de réforme des finan[ces] fédérales et loi cantonale sur les allocation[s] familiales.

Le scrutin sera ouvert à l'Hôtel de Ville samed[i] le 3 juin, de 11 à 13 h. ; dimanche le 4 juin, d[e] 10 à 13 heures.

L'administration.

St-Maurice

VOTATIONS FEDERALE ET CANTONALE DES 3 ET 4 JUIN 1950

1. Arrêté sur la réforme des finances fédérales
2. Loi cantonale sur les allocations familiales.

Heures d'ouverture des scrutin : Samedi 13 juin 1950 : de 11 h. 15 à 12 h. 15 ; de 17 h. à 19 h. Dimanche 4 juin 1950 : de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Administration communale.

Electeurs du district de Monthey

vous montrerez votre **esprit fédéraliste** et votre **sens social** en votant deux fois

OUI

samedi et dimanche prochains.

Berne entendait inscrire dans la Constitution le principe de l'impôt fédéral direct.

Sur l'initiative du Conseil des Etats, les Chambres ont repoussé cette œuvre de centralisation et ont maintenu la structure fédéraliste de notre Pays.

Le projet de conciliation qu'elles ont adopté répartit équitablement les charges fiscales et favorise les cantons aux ressources modestes.

Accepter ce projet, c'est aussi assurer le développement économique du district.

Les allocations familiales doivent être généralisées, mais il convient de procéder par étape. La loi qui vous est soumise marque un **nouveau progrès social** sans mettre à contribution les finances publiques.

Le Comité conservateur du district de Monthey.

Une nouvelle

Ford

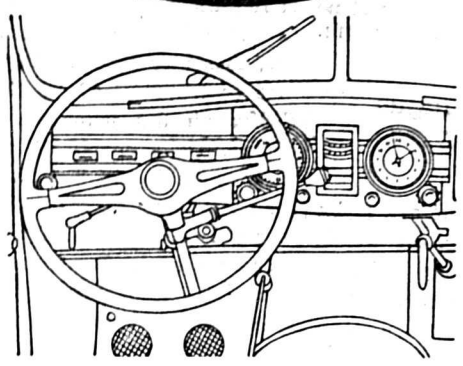

TAUNUS 1950 Spécial

La nouvelle Taunus 1950 Spécial, puissante, alerte et solide, est destinée aux automobilistes qui connaissent la valeur des chiffres, mais ne considèrent pas uniquement leur voiture comme simple outil de travail.

Voici ses caractéristiques saillantes: levier de commande des vitesses et des indicateurs de direction au volant; grand coffre à bagages, accessible de l'extérieur; intérieur spacieux; banquette avec dossier rabattable; larges portières facilitant l'entrée aux compartiments AV et AR; centre de gravité très bas; carrosserie tout acier; rapports poids/puissance et de démultiplication des plus favorables; accessoires et fini supérieurs à la moyenne; freins hydrauliques puissants, etc.

...Et, en plus de sa forme élégante, comme toute unité FORD, *économique et robuste.*

11 G - 211 b

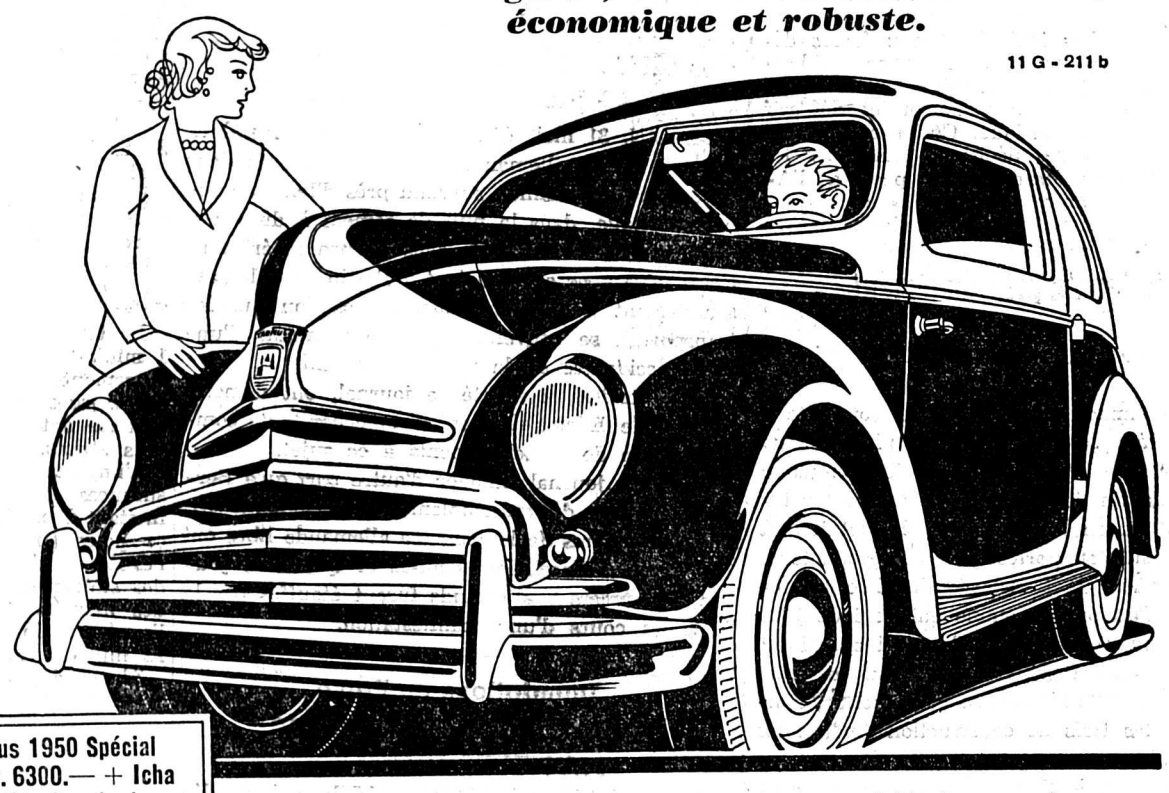

Taunus 1950 Spécial
Prix Fr. 6300.— + Icha
Modèle Standard
Fr. 5950.— + Icha

Les distributeurs officiels de la marque se feront un plaisir de vous présenter la Taunus 1950 Spécial dans tous ses détails

Bienne : Grand Garage du Jura S. A.
Fribourg : Garage Maradan.
Genève : Autohall Métropole, rue d'Italie 6, Autohall Servette S. A.
La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S. A.
Lausanne : Garage Red Star S. A. R. Mettraux.
Sion : Kaspar Frères.
Le Locle : Garage des Trois Rois S. A.
Montreux : L. Mettraux &Fils S. A.
Neuchâtel : Grand Garage Robert.
Payerne : Arnold Ischi, Garage de la Promenade.
Porrentruy : Lucien Vallat.
Yverdon : Louis Spaeth.

Délégué : O. Gehriger, Zurich

ETILON (Produit à base de Parathion)
contre Pucerons,
Pucerons lanigères,
Araignées rouges,
Anguillules.

CUIVRE 50 GEIGY
comme complément pour les traitements contre la tavelure.

Geigy — Produits Geigy - succès acquis!

Pour le chalet...

COUVERTURE
pure laine du Valais
155/210 cm. **21.80**
180/220 cm. **26.80**

CHEMISE
de travail Oxford avec manches ou Polo **7.90**

COMPLET SALOPETTE
triège bleu, qualité lourde, saforisé ou rayé **14.80**

PANTALONS
cotons trois fils **14.80**

ROBES BOLERO
superbes dessins **15.75**

Envois franco de port

En cas de non convenance nous remboursons

où

AU JUSTE PRIX

Idéa S. A. **MONTHEY**

Vente aux enchères

L'Hoirie ROCH Emile de Cyrille exposera en vente par voie d'enchères publiques qui se tiendront au **Café Hôtel Belle Vue, au Bouveret,** le **samedi 17 juin 1950,** dès 13 h. 45, les immeubles dont la désignation suit, sis sur Port-Valais :

Parcelle 154	En la Poya, habitation.	
Parcelle 158	En la Vignette, jardin	27 m2
Parcelle 1546	Au Pro Derray, pré	1558 m2
Parcelle 2132	Fort à Culet, jardin	1116 m2
Parcelle 1042	Au Pré Vert, jardin	492 m2
Parclele 1234	Ile à Corbey, pré	1752 m2

Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

Par ordre : **Paul de Courten,** notaire.

A retenir ?

L'adresse de
Widmann frères, Sion
Fabrique de Meubles

Magasins de Ventes
seulement au sommet du Grand-Pont.
En dehors de Sion, livraison par auto-camion

Esso

J'ai le plaisir d'annoncer à mes amis et connaissances **que j'ai repris, dès le 1er juin,** le

GARAGE DE MARTIGNY

Un travail soigné sera assuré par une équipe de mécaniciens de 1er ordre sous le contrôle de **M. G. Neuenschwander,** jusqu'à ce jour chef-mécanicien des Grands Garages Schlotterbeck, à Bâle.

Les 1er, 2 et 3 juin à notre Station ESSO, démonstration de service par un spécialiste de la Maison ESSO-STANDARD.

Agences générales pour le Valais : **Austin — Studebaker**

Tél. (026) 6.10.90.

LAURENT BORGEAT

A vendre une bonne

mule

de huit ans, sage.
S'adresser au Nouvelliste sous V. 7590.

A vendre, dans le Bas-Valais, en bloc ou séparément, cause départ,

10 ruches D.B.

avec hausses posées et miel. Forte population. On se chargerait du transport. S'adresser au Nouvelliste sous X. 7592.

Une économie éclatante !

- nettoie - cire - brille -

Emploi : parquets, linos, mosaïques, planelles, meubles, boiseries, etc.

Prix :
le fl. Ica comp. net Fr. 3.60

EN VENTE PARTOUT
Drogueries Réunies S. A.
Lausanne

Nous vous offrons

bonne viande de bœuf

salée et fumée, à **Fr. 3.50** le kg.
S'adresser **Boucherie O. Neuenschwander S. A.,** 17, Av. du Mail, **Genève.** Tél. 4.19.94.

A vendre

remorque

4-5 tonnes, marque fabr. Rochat. Roues jumelées et un essieu. Le tout en parfait état, réelle occasion.

S'adresser au Nouvelliste sous S. 7587.

On demande, au plus tôt, une

fille de cuisine

Bons gages, bonne pension.
S'adresser à l'Hôtel des Sports, Bouveret. Tél. 6.91.44

Personne

dans la cinquantaine, cherche place pour faire ménage de 2 à 3 personnes. Peut travailler seule.

S'adresser sous P. 6852 S. Publicitas, Sion.

Expédition de fromage

bonne marchandise mûre

¼ gras	p. kg.	2.80	2.70 2.60
½ gras	p. kg.	3.60	3.50 3.40

Käswolf, Coire 10.

A vendre

fourgonnette

« Fiat-Ballila », 6 CV., 4 vitesses, freins hydrauliques.
Prix Fr. 1600.—.
Tél. (027) 5.24.88 (heures de bureau).

HOME D'ENFANTS

« Joie de vivre », **St-Luc,** de 4 à 15 ans. Prix raisonnable. Bons soins. Petit nombre.
Inf. dipl.

Sommelière

sérieuse et de confiance est demandée pour le service du café. Bon gain assuré. — Faire offres avec certificats et photo au **Café du Progrès, à Vernayaz.**

Aux populations de Montagne du Valais romand

—o—

Nous sommes appelés le 4 juin prochain à nous prononcer sur l'acceptation de la loi cantonale sur les allocations familiales. Cette loi ne comble certes pas tous nos légitimes désirs, mais elle constitue néanmoins une base et une première étape dans la réalisation de l'important programme concernant la protection **réelle** de la famille.

C'est pourquoi :

Confiants dans la solidarité de toutes les classes de la population valaisanne pour donner à chaque famille l'aide sociale équitable,

résolus à faire tout notre possible pour arriver à ce but dans les années futures,

nous vous engageons vivement, amis montagnards, à voter

OUI

pour la loi sur les allocations familiales.

Au nom du Comité du Groupement :

Le Secrétaire : Joseph Moulin. — Le Président : Emile Bourdin.

—o—

Dimanche 4 juin

PLUS D'UN MILLIER DE PUPILLES ET PUPILLETTES VOUS ATTENDENT A VERNAYAZ

Dimanche 4 juin, l'accueillant village de Vernayaz aura l'honneur insigne de recevoir les vaillants petits gars de la gymnastique et leurs charmantes et déjà coquettes petites sœurs.

Les rues seront gaîment décorées et la cascade de Pissevache se fera particulièrement belle ce jour-là.

La manifestation commencera à 8 heures 30 par les travaux de section, puis le culte aura lieu sur la place de fête à 11 heures 30, suivi du banquet à 12 heures.

A 13 heures 30, un grand cortège ramènera tout le monde au Pore des Sports où les concours reprendront pour se terminer par les très spectaculaires courses d'estafettes, exercices généraux et remise de la bannière cantonale.

Rappelons aussi que cette fête se déroulera sous l'éminent patronage de MM. Cyrille Pitteloud, président du Conseil d'Etat, et Alphonse Gross, préfet du district de Saint-Maurice.

Il n'en faut certes pas plus pour vous décider à venir applaudir, dimanche 4 juin, nos sympathiques pupilles et nos gracieuses pupillettes.

—o—

LES SPECTACLES A MARTIGNY

A propos du film « La Cage aux Filles »

Maurice Cloche, le metteur en scène de « M. Vincent », a soumis dernièrement à l'appréciation de Mgr Feltin, archevêque de Paris, son dernier film « La Cage aux Filles », dont les principaux interprètes sont Danièle Delorme, Noël Roquevert, Jacques Verrières. Ce film conte l'histoire d'une malheureuse fille chassée de chez elle par ses parents parce qu'elle s'était laissée prendre aux paroles d'un dévoyé. Compromise dans une affaire de vol, ce sera pour elle la prison avec sa promiscuité lamentable. Loin de vouloir s'amender, la jeune héroïne s'enfuira pour aller retrouver son amant. Mais après de terribles épreuves, elle reviendra d'elle-même dans cette maison de redressement où l'on a su lui donner l'espoir d'une vie nouvelle.

Comme il l'a fait pour « M. Vincent », Maurice Cloche a voulu s'évader des sujets faciles. « Le goût du public est bien meilleur qu'on pense », disait-il.

Vous verrez ce nouveau film français, d'après un reportage d'Henri Danjou, dès demain sur l'écran de l'Etoile.

Toutes les faveurs suspendues. Tous les soirs à 20 h. 30.

Un film tourné au Maroc

C'est Léon Mathot, le réalisateur de tant de films à succès, qui est l'auteur de « La Dernière Chevauchée », un grand film d'action qui se déroule à un rythme d'enfer dans les paysages merveilleux du Maroc, et bénéficie d'une interprétation remarquable avec Jacques Dumesnil, Mireille Balin, Paulette Dubost.

C'est le Corso qui vous présentera cette première vision dès vendredi.

D'ABORD...

Remuer ½ cuillerée à café d'ANDREWS dans un verre d'eau et vous obtiendrez ainsi en un clin d'œil une boisson agréable et rafraîchissante.

ENSUITE...

ANDREWS stimule agréablement tout l'appareil digestif et facilite le bon fonctionnement du foie et de la bile

ENFIN...

ANDREWS élimine les impuretés du corps, supprime la constipation, vous procure le bien-être et évite la corpulence.

Toutes pharmacies et drogueries.

Si tu aimes les enfants, ouvre ton cœur aux orphelins du Village Pestalozzi.

Vente des insignes au début de juin.

Dernière heure

Dans le cadre du pacte de Bruxelles

Vers de très importantes manœuvres aériennes

—o—

LONDRES, 31 mai. (Reuter). — L'organisation des puissances du pacte de Bruxelles a annoncé mercredi que des exercices d'attaque et de défense seront effectués au mois d'août au-dessus de l'Europe occidentale par les forces aériennes de six nations. Des bombardiers et des chasseurs américains et britanniques devront se joindre aux forces aériennes des puissances du pacte de Bruxelles. Ils participeront à un plan d'opérations d'attaque et de défense dont l'exécution s'étendra sur deux jours.

Les exercices auront lieu au-dessus des principaux centres industriels, des nœuds de communications de France, de Belgique et de Hollande, et, pour la première fois, les organisations seules de ces pays collaboreront à la réussite de ces opérations. Des avions lourds appartenant aux Etats-Unis constitueront avec les escadrilles de la R.A.F. la puissance offensive principale. Ils évolueront au-dessus de toutes les positions-clefs de l'Europe occidentale, tandis que d'autres avions, notamment les appareils et vampires assumeront la défense. La participation des bombardiers lourds américains est une preuve que des efforts nouveaux sont faits pour élargir les tâches incombant aux forces défensives des cinq puissances de l'Europe occidentale de manière à pouvoir adapter les nouvelles conceptions stratégiques au vaste projet défensif des puissances de l'Atlantique. Ces exercices seront la suite logique des décisions prises par les ministres des Affaires étrangères du pacte de l'Atlantique lors de leur réunion de Londres pour coordonner toutes leurs forces défensives.

—o—

Réduction du prix du ciment

—o—

ZURICH, 31 mai. (Ag.) — « La Société Portland » communique :

Le prix du ciment suisse Portland comporte à partir du 1er juin 1950, une nouvelle réduction de 20 francs par wagon de 10 tonnes. La réduction totale depuis la fin de la guerre se monte ainsi à 70 francs par wagon de 10 tonnes, à quoi il faut ajouter 10 francs supportés par les producteurs sur l'augmentation de transports décrétée en février 1948. Si l'on prend comme chiffre index 100 pour 1939, le prix du ciment Portland actuel est d'environ 140 et n'est pas seulement plus bas que l'index de tous les matériaux de construction, mais aussi de tous les frais de construction (matériaux et salaires). D'après les données de l'Office de statistique de la ville de Zurich, ces derniers étaient en février 1950 de 183,5, cependant que l'index du charbon et des principales matières premières pour la fabrication du ciment était de 220 en mars 1950.

—o—

Manquements au service militaire

—o—

BERNE, 31 mai. (Ag.) — Au cours d'une même séance, le Tribunal divisionnaire 3-B, siégeant à Berne, a eu à connaître de trois cas de manquements au service militaire.

Dans le premier cas, il s'agissait d'une recrue qui, ayant reçu de son sergent une admonestation motivée, mais présentée sous une forme quelque peu maladroite, était tout simplement rentré à la maison. Le tribunal a tenu largement compte des conditions de famille des plus malheureuses dans lesquelles le jeune homme a vécu et d'une névrose qui en est résultée et l'a condamné à 21 jours de prison avec sursis.

Le deuxième cas est plus grave et concerne un caporal qui, à deux reprises, n'était pas rentré d'un congé. Prétextant des troubles gastriques, mais qui ne devaient nullement l'empêcher de regagner la troupe, le caporal était resté deux jours à la maison après un dimanche de congé. Le commandant d'école ne l'avait alors condamné qu'à trois jours d'arrêts. Peu de temps après, pendant le grand congé, comme il était sous-officier de garde à Thoune, il avait demandé et obtenu de son officier une permission de sortir et en avait profité pour se rendre à un rendez-vous. Comme il n'avait pas rencontré sa bien-aimée et que, de plus, il avait manqué le train, il s'était rendu dans sa commune où il se ballada tantôt en civil, tantôt en uniforme, malgré les injonctions du gendarme de l'endroit lui disant de rentrer sans délai à la caserne. Faisant fi de ces conseils, notre caporal, usant de la demi-taxe à laquelle il n'avait pas droit en l'occurrence, prit le train pour Lugano pour se divertir. L'homme n'a pas très bonne réputation ; non seulement, il s'est emparé d'un vélo, mais encore il a volé son père pour se payer des vacances. Il a écopé de 150 jours de prison sans sursis, avec dégradation de caporal, mais n'a pas été exclu de l'armée.

Dans la troisième affaire, il s'agit d'un bon garçon, bon soldat qui, lors d'un cours de répétition, son groupe étant de garde, avait bu tant de schnaps qu'il n'avait pu reprendre son poste qu'en titubant, avait insulté ses supérieurs, s'était esquivé au cours d'une marche de nuit et était allé dormir dans une grange. Ce n'est que quelques jours après qu'il retrouvait son unité. Malgré ces manquements, les juges se sont montrés cléments et ne lui ont infligé que 45 jours de prison avec sursis.

—o—

Au nouveau procès de Prague

L'ACCUSE No 1 PLAIDE DEJA COUPABLE

PRAGUE, 31 mai. — Au procès intenté aux treize membres d'une organisation clandestine, accusée de haute trahison et d'espionnage la principale inculpée, Mme Milada Horokova, s'est reconnue coupable.

Cette femme, qui était députée, a déclaré qu'elle avait adopté une attitude hostile au gouvernement depuis les événements de février 1948. Elle reconnaît avoir eu des entretiens avec l'ambassadeur de France et d'autres diplomates et les avoir interrogés sur ce qu'ils pensaient des événements en Tchécoslovaquie. Elle avoue que le groupe auquel elle appartenait a tenté de mettre des hommes de confiance dans de hauts postes officiels.

—o—

Allemagne

UN ACCIDENT COUTE LA VIE A 40 JEUNES COMMUNISTES

BERLIN, 31 mai. (AFP.) — Quarante membres de la jeunesse allemande libre ont été tués dans un accident de camion survenu près d'Iena, en zone soviétique, dans la nuit de samedi à dimanche annonce « Der Abend », sous licence américaine. Ces jeunes gens se rendaient à Berlin pour le rassemblement de la Pentecôte. Le camion qui les transportait se renversa dans un tournant d'une route accidentée de la vallée de Muchl.

Les autorités, a ajouté le journal, ont démenti la nouvelle. Elles s'efforcent d'empêcher toute communication de renseignements à ce sujet.

Le même journal annonce d'autre part qu'à Berlin, au cours du rassemblement de la Pentecôte, quatre membres de la jeunesse allemande libre ont été victimes d'accidents d'autos et que trois jeunes « pionniers » allemands furent étouffés par la foule au cours d'une manifestation.

—o—

Inondations en Perse

1000 MAISONS DETRUITES PLUSIEURS VICTIMES

TEHERAN, 31 mai. (AFP.) — Mille maisons détruites, 36 victimes, tel est le bilan des inondations dans la ville sainte de Meched, chef-lieu de la province de Khorassan, dans le nord-est de la Perse, a annoncé le ministère de l'intérieur mercredi matin au Sénat.

Dernière heure sportive

LE TOUR D'ITALIE

La 7me étape : Locarno-Brescia

La plus longue étape du Giro n'a pas été favorable à Schaer qui a perdu son maillot rose après avoir résisté énergiquement. Face à la formidable coalition transalpine, notre représentant a eu une tâche écrasante.

101 coureurs ont pris le départ de Locarno. Le Français L. Lazaridès a abandonné, victime d'une chute à la cinquième étape. Rien de spécial jusqu'au col d'Aprica où Coppi s'en va, voulant sans doute tâter ses adversaires. Mais Robic et Schaer résistent bien et au sommet les écarts sont minimes. Coppi gagne la prime de passage et la minute de bonification, tandis que Robic s'assure la seconde place devant F. Schaer. Dans la descente regroupement général, puis nombreuses tentatives de fuite, toutes réduites à néant par le maillot rose et son équipe. Mais un instant d'inattention devait probablement coûter à Schaer son maillot de laeder. 10 hommes s'en vont et parmi eux A. Martini. Quand le Suisse s'en aperçoit, le trou est creusé et comme personne dans le peloton ne veut mener, il se trouve dans l'impossibilité de réagir pour revenir sur les fuyards. Ceux-ci conserveront leur précieuse avance et se classeront dans l'ordre suivant :

1. L. Maggini, 2. Albani, 3. Barozzi, 4. Biaggoni, 5. Rossi, 6. Martini, 7. Salimbeni, 8. Crippa, 9. Bresci, 10. Ketteler (qui est tombé peu avant l'arrivée et n'a pu disputer le sprint).

Tous dans le même temps que le vainqueur.

11. A. Leoni qui gagne le sprint du gros peloton où se trouvent Schaer, Koblet, Kubler, Roci, Bartali et Coppi, etc.

Classement général : 1. Martini, 2. L. Maggini à 1'47", 3. Breschi à 2'08", 4. Schaer à 2 minutes 14 sec., 5. Koblet à 3 minutes 01 seconde.

E. U.

Trois jeunes gens s'étaient emparé d'une jeep

(Inf. part.) Trois jeunes gens de Ried-Brigue se sont emparés de la jeep de M. Ignace Zenklusen, pour faire une randonnée dans les environs. A la rue du Simplon, à Brigue, le chauffeur perdit le contrôle de la direction et nos gaillards sautèrent à terre. Le véhicule vint se fracasser au bas d'un talus.

—o—

La maison d'école de Bellwald

(Inf. part.) Des travaux ont été entrepris pour restaurer la maison d'école de Bellwald.

Un immeuble rural en feu

—o—

(Inf. part.) Un incendie a complètement détruit dans l'alpage Turtig, sur le territoire de la commune de Rarogne, un immeuble rural, propriété de M. A. Bregy. Les pompiers de Rarogne, aidés par leurs camarades de Viège, ont eu beaucoup de peine à protéger la maison d'habitation, qui a passablement souffert du feu et de l'eau. Le bâtiment tre immeuble qui a subi le même sort il y a six re immeuble qui a subi le même sort il y a six ans.

Rédacteur responsable : André Luisier

GRANGES

Inauguration du drapeau de la Jeunesse conservatrice

—o—

Dimanche 4 juin aura lieu à Granges, dès 13 heures, la cérémonie d'inauguration du drapeau de la jeunesse conservatrice.

Cette belle journée sera placée sous le haut patronage de M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud et réunira les fanfares de Granges, Savièse, Vétroz. On aura le plaisir d'entendre MM. Antoine Favre, conseiller national, Roger Bonvin, chef du service social, et Adelphe Salamin, président de la Fédération des jeunesses, et François de Preux, député. Cette manifestation sera le rendez-vous de tous les jeunes Valaisans qui veulent fraterniser avec leurs amis et s'instruire sur les problèmes qui leur tiennent à cœur.

Les aînés viendront aussi prouver leur attachement à cet idéal si fortement ancré dans leur cœur. Ils soutiendront ainsi les jeunes dans leur enthousiasme.

—o—

SOCIETE SUISSE D'ASSURANCES GENERALES SUR LA VIE HUMAINE ZURICH

Dans sa séance du 20 mai 1950, le Conseil de surveillance de la Société, présidé par M. **E. Wetter,** ancien conseiller fédéral, a accepté le compte rendu du 92e exercice (1949).

Les nouvelles assurances de capitaux ont atteint 230 millions de francs, soit presque le montant de l'exercice précédent.

Quant aux **assurances de rentes,** la **production** de 9,3 milions de francs d'arrérages annuels a dépassé celle de l'exercice précédent.

A la fin de l'exercice, le **portefeuille d'assurances de capitaux** comprenait 543,521 polices assurant 2 milliards 325 millions de francs.

Le portefeuille des rentes en cours et des rentes différées a atteint 44,728 polices assurant 78 millions de francs d'arrérages annuels.

Plus des neuf dixièmes des nouveaux contrats et du portefeuille d'assurances proviennent de Suisse.

Le **total du bilan** s'est élevé à la fin de **1949** à 1 milliard 375 millions de francs. L'estimation des placements et le calcul des réserves destinées à garantir les engagements découlant des contrats d'assurance ont été effectués d'après les principes les plus stricts.

L'importance et la qualité du portefeuille d'assurances et les mesures prises en temps utile en mettant à profit l'expérience de longues années ont eu pour conséquence un nouvel accroissement de l'excédent de recettes qui, selon les dispositions des statuts, est utilisé exclusivement dans l'intérêt des assurés. Après le renforcement des réserves, **l'excédent de recettes** de l'exercice **1949** s'élève à 22 millions de francs.

L'agence générale du Valais est dirigée par M. Edouard Pierroz, avenue du Simplon, Martigny.

Radio-Programme

Jeudi 1er juin

SOTTENS. — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disque. Premiers propos. Concert matinal. 11 h. Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. 12 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 35 Carmen Cavalero et son orchestre. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Pour le 1er juin : Oeuvres de compositeurs genevois. 12 h. 25 Oeuvres de Richard Strauss.

16 h. 30 Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. 17 h. 30 Evolutions et révolutions dans l'histoire de la musique. 17 h. 50 Récital de piano. 18 h. 15 Un intermède de « Peter Grimes ». 18 h. 20 La quinzaine littéraire. 18 h. 50 Danse des petits nègres, André Caplet. 18 h. 55 Le micro dans la vie.

19 h. 13 L'heure exacte. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 La Comédie qui chante... 20 h. Le feuilleton radiophonique : Grand-Hôtel. 20 h. 35 Concert par l'Orchestre du studio. 21 h. 40 Le Monde est petit... 22 h. 40 Informations. 22 h. 45 Le Tour cycliste d'Italie, par Vico Rigassi. 22 h. 50 Maurice Alexander et son orchestre.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Concert matinal. 7 h. Informations. 7 h. 05 Heure. Disques. 10 h. 15 Emission radioscolaire. 11 h. Emission relayée par les émetteurs nationaux. 12 h. 30 Informations.

18 h. Ensemble récréatif. 18 h. 30 Considérations de tous les jours. 18 h. 40 Les compagnons de la chansons. 18 h. 50 Causerie. 19 h. Concert. 19 h. 25 Communiqués radioscolaires et autres. 19 h. 30 Informations. 20 h. Comédie. 21 h. 25 Musique de chambre. 22 h. Informations. Heure. 22 h. 05 Emission théâtrale.

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

GRAINS de VALS

favorisent les fonctions digestives et intestinales, évitent les intoxications alimentaires.

O.I.C.M. 14994